

## PV DU CONSEIL MUNICIPAL du 02.02.2018 à 18 h 30

**Présents :** ACCABAT Magali, COUDERC Gérald, DUPUY Jean-Sébastien, GOURIOU Sylvie, JALABERT Valérie, LAURENT Marie, MAZEL Jérémy, MEJEAN Max, MORENO Michel, RAMBAL Jade, ROUVEYROLLES Lionelle, SALLE LAGARDE Frédéric.

### **Procurations :**

Madame AFFITOU Ghislaine donne procuration à Monsieur Frédéric SALLE-LAGARDE  
Madame SPORTELLI Christelle donne procuration à Madame LAURENT Marie  
Monsieur BONY Fabrice donne procuration à Madame ACCABAT Magali  
Madame RAMBAL Jade donne procuration à Monsieur DUPUY Jean-Sébastien

**Président de séance :** Monsieur Frédéric SALLE-LAGARDE, Maire

**Secrétaire de séance :** Monsieur Max MEJEAN, 1<sup>er</sup> adjoint

**Auxiliaire de séance :** Madame Magali NADAL

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h31.

### **1- Crédit d'un poste d'adjoint technique à temps complet**

Le 19 Janvier 2018 s'est tenue une commission du personnel. A été abordée la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet. Ce poste occupé initialement par un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité, s'avère nécessaire au bon fonctionnement du service et au maintien de la qualité du service public. Ce poste devenant permanent, la commission personnelle émet un avis favorable à la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir délibérer et modifier le cas échéant le tableau des effectifs.

**Vote Pour : 15 (11 + 4 procurations)      Contre : 0      Abstention : 0**

Arrivée de Mme RAMBAL Jade.

### **2- Participation financière pour les habitants de Moussac aux formations de PSC1 organisée par l'UDSP sur la commune.**

L'Union Départementale des Sapeurs Pompiers (UDSP) propose deux sessions de PSC 1 (Préventions et secours civiques de niveau 1) les 21 et 22 février 2018 dans les locaux de l'école maternelle, la 1<sup>ere</sup> session s'adresse aux mineurs, la seconde aux majeurs. Une session en fin d'année 2017 avait également été proposée et un certain nombre de moussacois y avait participé.

Cette démarche s'inscrit parfaitement dans le nouveau programme destiné aux collégiens. Ces formations sont amenées à se répéter sur notre commune. L'inscription au PSC 1 organisé par l'UDSP30 s'élève à 60 € par participant, 45 € en cas de renouvellement.

Il est proposé de participer financièrement et pour moitié au coût de cette formation pour chaque moussacois inscrit.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir délibérer

**Vote Pour : 15 (12+3 procurations)      Contre : 0      Abstention : 0**

**3- Adhésion « Chemin Urbain V »**

Le Chemin Urbain V d'une distance de 329 Km reliant Nasbinals à Avignon passe par la Commune de Moussac. L'association rattachée à ce chemin de randonnée a pour projet sur 2018 :

- La réalisation d'une étude réalisée par l'ONF mettant en valeur les atouts touristiques de chaque commune présente sur l'itinéraire du Chemin Urbain V.
- La refonte du site internet
- La participation à plusieurs salons thématiques à travers la France
- La mise en place d'un comité de pilotage, qu'un représentant de la Commune pourrait intégrer, afin de mener une réflexion sur l'avenir du Chemin Urbain V.

Il est proposé d'adhérer à cette association et verser une cotisation annuelle de 200 €.

**Vote Pour : 15 (12+3 procurations)      Contre : 0      Abstention : 0**

**4- Intervention sur le réseau électrique : autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de servitude avec ENEDIS afin d'intervenir sur les parcelles C431 et C432 pour la pose de câbles électriques en souterrain**

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, ENEDIS souhaite effectuer la pose de câbles électriques en souterrain sur les parcelles cadastrées C431 et C432 appartenant à la Commune. Afin de permettre ces travaux, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de servitude avec ENEDIS.

**Vote Pour : 15 (12+3 procurations)      Contre : 0      Abstention : 0**

**5- Intervention sur le réseau électrique : autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de servitude avec ENEDIS pour l'installation d'un poste de transformation électrique sur la parcelle C2128**

Dans la continuité des travaux cités ci-avant, ENEDIS souhaite installer un poste de transformation de courant électrique sur la parcelle cadastrée C2128 appartenant à la Commune. Afin de permettre ces travaux, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de servitude avec ENEDIS.

**Vote Pour : 15 (12+3 procurations)      Contre : 0      Abstention : 0**

## 6- Demande de subvention stade de foot : Fédération, Région, Département et tout autre organisme

En vue de la réaliser de travaux d'irrigation et de réfection de la pelouse du stade, il est proposé de solliciter tout organisme pouvant subventionner ces travaux. Ceux-ci sont estimés à 20 000 €. Il semblerait que la Fédération Française de Football pourrait subventionner lesdits travaux à hauteur de 20 %.

Il est proposé de bien vouloir autoriser le Maire à déposer des demandes de subvention auprès de la Fédération Française de Foot, du Conseil Départemental, du Conseil régional et tout autre organisme susceptible de financer une partie du projet.

**Vote Pour : 15 (12+3 procurations)**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

## 7- Questions diverses :

- Afin de planifier le vote du budget primitif 2018, il est envisagé de réunir la commission « Finance » le vendredi 16 février 2018 à 18h30. Le vote du budget pourrait avoir lieu le vendredi suivant, soit le 23 février 2018. Ces dates seront confirmées ultérieurement.
- Avancées des travaux :
  - RD186 : la 1ere tranche est terminée, la 2e tranche s'avère un peu plus difficile du fait de la complexité des réseaux existants. La fin des travaux peut être envisagée fin février – début mars.
  - Parking des arènes : le marquage au sol sera effectué tout prochainement et les espaces verts seront réalisés en régie par les agents communaux.
  - Des toilettes publiques vont être installées place de l'Ancienne Mairie. Ces travaux sont également réalisés en régie.
- Compteurs Linky. Il s'agit de compteurs électriques « nouvelle génération », amenés à être installés en cas de nouvelle habitation ou en remplacement d'anciens compteurs électriques défectueux.

Ces compteurs sont dits « communicants » et transmettent en temps les consommations.

S'ils permettent une meilleure traçabilité, un suivi aisément de sa propre consommation d'énergie pour chaque abonné, nous sommes en droit de nous interroger sur la nocivité des ondes produites par ceux-ci. Il semblerait que l'installation de compteurs Linky sur la commune soit prévue pour 2019 (cf site internet d'ENEDIS).

- Internet : Monsieur le Maire s'est entretenu avec M. GAILLARD Olivier et Mme LAURENT-PERIGOT Françoise, tous deux conseillers départementaux. Le Conseil Départemental a lancé le marché de développement de la fibre optique dans le Gard, la Commune de Moussac serait dans les toutes prochaines communes à en être équipée. Les travaux sont attendus pour la fin de l'année 2018 avec une mise en service au plus tard début d'année 2019.
- Travaux cimetière : la Mairie reste en attente de devis pour la réalisation de 15 mètres de mur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.